

ECOLE MATERNELLE LUCIEN CLAUSE
Compte-rendu du Conseil d'Ecole
Du 09 Juin 2015

Présents :

DDEN : Mr NICOLLIN

Municipalité : Mme WEIDNER-LALANNE, Adjointe au Maire

Enseignants : Mmes BEAUCHET, CARON, DIEUDONNE, FERREIRA, GERBE, LE BESCOND, LEGRAND, LEPELTIER

APEI LWLC : Mmes HAMAM Virginie, NEULAT RIPOLL Fabienne, GONCALVES Sonia, Mr NOEL Fabien

FCPE : Mmes GOURDON Sohila, SOURDAINE Isabelle, JAY Aurélie

La séance est ouverte à 18h10 et se termine à 20h40.

◆ Les actions pédagogiques :

Le bilan du projet d'école 2011/2015 est globalement satisfaisant

Bonne implication des élèves. Création de livres sur différents thèmes (couleurs, formes, artistes, à partir d'albums) en fonction des niveaux.

L'intervention des artistes a permis d'enrichir les pratiques de classe et la réflexion sur ces dernières.

Création d'œuvres d'art individuelles et d'une fresque collective dans la cour de l'école avec l'intervention d'Alexis Ferrier.

Mise en place d'un cahier de chants et de comptines de cycle.

Construction d'outils d'évaluations communs exploités partiellement.

Le nouveau projet d'école 2015/2018 mettra en avant les sciences, le raisonnement et le langage. Il favorise les apprentissages en observant, en réfléchissant, en manipulant, en tâtonnant. Le volet artistique et culturel est orienté sur l'art graphique à travers les arts.

Les nouveaux programmes de maternelle :

Ils s'appliquent à la rentrée 2015. L'école maternelle devient un cycle unique et fondamental.

La place de l'école maternelle est réaffirmée: une école qui s'adapte aux jeunes enfants, une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage, une école où les enfants apprennent ensemble et vivent ensemble.

Les 5 domaines d'apprentissage sont : Mobiliser le langage dans toutes ses connaissances (Français) ; agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique (EPS) ; agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques (Dessin, musique); construire les premiers outils pour structurer sa pensée (Maths); explorer le monde (Sciences).

L'évaluation privilégie l'observation des élèves au cours des activités.

Le livret d'évaluations doit être repensé ; une demande d'animation pédagogique est formulée par l'équipe pour mettre en place un livret électronique.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

158 élèves ont bénéficié des Activités Pédagogiques Complémentaires : 24 en PS ; 63 en MS ; 71 en GS.

La durée moyenne de prise en charge des élèves est inférieure à 12 heures sur l'année, l'équipe ayant favorisé les prises en charge ponctuelles pour un grand nombre d'enfants.

◆ La vie et le fonctionnement de l'Ecole : Année en cours et perspectives rentrée 2015.

Bilan des enseignantes sur les nouveaux rythmes scolaires :

Les enseignantes observent de façon générale que les élèves sont plus fatigués. Le mercredi matin les enfants semblent moins stressés car plus de parents accompagnent les enfants à l'école.

Plus d'activités sont réalisées en classe du fait de 5 matinées d'école ce qui implique un rythme plus soutenu plus difficile pour les petites sections.

En fin de matinée, les enfants ont faim, ils disent avoir mal au ventre ; tous veulent manger au premier service de cantine.

Madame WEIDNER-LALANNE précise que ces rythmes sont reconduits pour une durée de trois ans.

Calendrier scolaire :

La rentrée des enseignantes est le lundi 31 Août 2015.

La rentrée scolaire des élèves se fera le mardi 1^{er} septembre 2015 comme suit:

8h30 pour les GS

9h pour les MS

9h30 pour les PS

Un nouveau calendrier scolaire est mis en place avec un nouveau zonage. La maternelle CLAUSE dépend toujours de la zone C.

Pour l'année scolaire 2015-2016, les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016.

Mouvement des personnels :

Enseignantes : Mmes LEGRAND et FERREIRA indiquent avoir participé au mouvement. Deux nouvelles enseignantes sont nommées sur l'école pour septembre 2015.

Madame LAGEAT FABRE, Inspectrice de la circonscription, part en retraite. Madame WEIDNER-LALANNE indique que Madame Nadine PETIT est nommée nouvelle Inspectrice de la circonscription.

Mmes RONCIN et FAVRY, conseillères pédagogiques de circonscription partent également en retraite.

Assistante de vie scolaire : Madame GENEST nommée sur l'école au 1^{er} janvier 2015

ATSEM : Madame BOCHE est présente sur l'école depuis mai 2015.

Le contrat de Madame RICHARD, assistante administrative, prend fin au 31 10 2015 ; il a déjà été renouvelé une fois.

Les effectifs

L'effectif actuel est de 207 élèves.

A ce jour, 190 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2015/ 2016 : 60 PS, 68 MS, 62 GS

La structure des classes est en cours d'élaboration par l'équipe pédagogique.

Liaison GS/ CP :

▪ Rencontre enseignants GS/CP pour organiser les passages de cycles: 1^{er} juin

▪ Rencontres sportives GS /CP : 5 juin

▪ Visite de l'école et intégration des GS dans les classes : 12 juin

Echanges entre pairs, lecture, questions, tutorat pour construire un objet.

▪ Repas des GS en élémentaire : 15 juin

Rencontres parents/enseignants :

La réunion d'information et visite de l'école pour les enfants entrant en PS en septembre 2015, se déroulera le jeudi 25 juin à 18h.

Le RASED :

Madame Katia JACQUES - SEBASTIEN, psychologue scolaire est intervenue pour faire des observations dans les classes, faire des bilans, échanger et apporter des éléments de réponses aux enseignantes, s'entretenir avec des parents, faire le lien avec les spécialistes de la santé. Elle a participé aux équipes éducatives et de suivi de scolarisation tout au long de l'année ; elle a assuré le suivi de 10 élèves. Ses interventions et son regard de spécialiste sont essentiels.

Remplacement des ATSEM :

Madame BOCHE a repris ses fonctions en mai 2015. L'effectif des ATSEM est au complet (6). Madame BOCHE intervient essentiellement auprès des élèves de MS et GS. En cas d'absence d'une ATSEM, elle en assure le remplacement.

Le bilan de l'année est globalement satisfaisant mais une réflexion sur le système de remplacement des ATSEM est en cours.

Pour 2015-2016, d'après les effectifs à ce jour, l'école disposerait de 5,5 ATSEM.

BCD :

Aucun renfort de la Municipalité pour aider à couvrir les livres de la BCD. Madame BARON a fait un gros travail personnel en dehors des heures attribuées par la municipalité. Elle a réparé et couvert 250 livres environ.

Une réunion de concertation avec les enseignantes de l'école a permis d'établir une liste de livres à commander sur le budget BCD (300€) pour venir en appui au nouveau projet d'école.

Il a été décidé que le prêt de livres pour les enfants se poursuivra au sein des classes du fait des retours positifs de ce fonctionnement : moins de livres abimés ou perdus, utilisation pédagogique des livres empruntés (manipulation, autonomie, tri de documents, enrichissement des fonds de classe...)

La coopérative scolaire

Le bilan financier est présenté par Madame Lepeltier.

Actuellement, 2344,20€ sont sur le compte.

La vente des torchons a rapporté 653€.

Le spectacle « raconte-tapis » à l'école a coûté 700€ dont 356€ de participation des familles.

Les dépenses pour les sorties (8 et 18 juin) de fin d'année à la Bergerie Nationale de Rambouillet s'élèvent à environ 1200€.

Le règlement à la SACEM pour la fête de l'école est de 53,47€.

Les achats pour la fête de l'école s'élèvent à 235,24€.

Fête de l'école :

Samedi 20 juin 2015 :

Pour respecter le plan Vigipirate en cours, seuls les parents qui participent à l'installation et à la tenue des stands pourront entrer dans l'école.

8h30 à 8h40 : Arrivée des enfants par la grille côté cour.

9h à 9h50 : Spectacle sur le plateau

9h50 à 10h : Reprise des enfants par les parents

10h à 12h30 : Stands, jeux, tombola, buvette...

Durant la fête de l'école, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Mme BEAUCHET remercie vivement les associations de parents d'élèves pour leur implication dans la vie de l'école et tous ceux qui contribuent à la réussite de cette fête en donnant de leur temps ou en donnant des livres pour la bourse aux livres ou des lots.

Reprographie en grand nombre et dotations diverses :

La dotation de ramettes par la municipalité pour les photocopies est insuffisante (4 ramettes) et l'école doit financer l'achat de papier sur le budget de fonctionnement (215€). Les photocopies précédemment effectuées en mairie ne se font plus : livrets d'accueil, fiches de renseignements, fiches d'urgence, règlement intérieur, note de rentrée etc... le tout estimé sur une année à près de 9 000 copies.

Dans le même temps, le budget de fonctionnement 2015 pour l'école est passé de 30,49€ par élève à 28€ par élève.

Ce problème nous oblige à repenser les modes de diffusion des informations auprès des familles.

Cela occasionne une surcharge de travail pour la directrice pour mettre à jour régulièrement le site internet de l'école ou faire les copies, les couper, les mettre en paquets...

En 2015-2016, l'école envisage d'adopter le livret électronique d'évaluations, et d'envoyer les résultats scolaires par mail.

Un échange a lieu pour réduire les photocopies en début d'année. Il est convenu entre tous les participants de redonner aux parents les fiches de renseignements de l'année écoulée afin qu'ils les remettent à jour et les signent.

Le service périscolaire souhaite utiliser le photocopieur de l'école. Madame BEAUCHET indique que l'école et le périscolaire travaillent en bonne concertation. Toutefois il est nécessaire de mettre un place un quota, un code et que le service périscolaire fournisse ses ramettes.

Concernant les **cartouches d'encre**, un kit couleur a été envoyé à l'école et 2 cartouches noir et blanc.

Cela est tout juste suffisant pour finir l'année. Pas de dotation pour la BCD à ce jour.

Les commandes de **produits pour la pharmacie** faites en avril ne sont toujours pas livrées. Il faut sans cesse faire des demandes de dépannage, qui arrivent au compte-gouttes. La pharmacie est utilisée par le périscolaire et doit donc être approvisionnée en conséquence. C'est une surcharge de travail pour la directrice qui doit régulièrement faire des relances.

Madame BEAUCHET demande à la municipalité d'adopter un mode de fonctionnement plus pérenne pour les années à venir.

◆ La protection et la sécurité des élèves et des bâtiments.

Les visites médicales :

Un bilan auditif et visuel avec l'infirmière de la PMI a été fait pour les enfants de petite section, avec compte rendu aux parents. 9 enfants ont fait l'objet d'une visite médicale par le médecin de PMI.

21 enfants de grande section ont été vus par le médecin scolaire en présence des parents pour un bilan psychomoteur.

Madame WEIDNER LALANE indique qu'un nouveau PAI Mairie sera mis en place en septembre 2015. Une réunion d'information pour les parents des enfants concernés a eu lieu en mairie.

Accidents scolaires :

A ce jour 3 accidents scolaires sans gravité ont fait l'objet d'une déclaration depuis le début de l'année scolaire. Madame BEAUCHET rappelle qu'aucun médicament ne peut être donné à l'école, sauf dans le cadre d'un PAI.

Exercice de sécurité :

Le plan de vigilance Vigipirate alerte attentat est toujours en vigueur.

Les entrées de l'école sont filtrées et il est rappelé aux parents d'être ponctuels pour respecter la fermeture des portes de l'école à 8h30.

Le troisième exercice de sécurité a eu lieu le 02 juin 2015 sur le temps de sieste. Les enfants ont évacué des classes et des dortoirs dans le calme selon la procédure prévue en 2'50.

Sécurité des bâtiments ou matériel de l'école :

Un dépôt de plainte auprès du commissariat de Brétigny a été fait par la directrice suite à une intrusion dans l'école. La révision des systèmes de fermeture de tous les ouvrants de l'école a été demandée aux services techniques municipaux. Le système de fermeture de certaines portes ou fenêtres n'est toujours pas satisfaisant.

Le revêtement de la cour de récréation est abimé ou manquant. Une demande de remise en état a été formulée auprès des services techniques ; la société de maintenance doit intervenir...

Des câbles électriques sont apparents dans l'herbe côté cour. Une barrière de sécurité a été mise.

Les fils électriques du lampadaire côté parking scotchés au poteau sont parfois à nu.

◆ Le temps périscolaire (pré / post / cantine / NAP).

Taux de fréquentation :

- L'accueil pré scolaire du matin compte en moyenne 25 enfants. Activités proposées : activités manuelles, chants et contes.

- L'accueil post scolaire accueille en moyenne 60 à 70 enfants. Activités proposées : activités manuelles, jeux de société, jeux extérieurs, jeux libres.

- 150 enfants (effectif en hausse depuis le début de l'année) déjeunent à la cantine.

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :

Les NAP sont encadrées par 6 animateurs et 6 ATSEM.

80 à 90 enfants en moyenne participent aux NAP, taux de fréquentation très important.

Activités proposées : Danse, activités sportives (jeux de ballons, de relai) ; 2 activités manuelles distinctes (création d'une tirelire tortue et activités en support à la réalisation d'un court métrage) ; initiation aux arts du cirque.

Une difficulté rencontrée est le manque de salles mises à disposition.

L'équipe des animateurs remercie Madame LEPELTIER qui a autorisé l'utilisation de sa salle de classe le vendredi après-midi à tous les animateurs. Le retour est positif.

◆ Les travaux : suivi et prévisions.

Sur le parking de stationnement, les trous laissés par le déplacement des arbres ont été rebouchés par des pavés cimentés. Les parents d'élèves sont très satisfaits de cette opération.

Pas de retour d'informations concernant l'étude pour la pose d'une résine sur la portion glissante de la cour.

Madame BEAUCHET remercie les services techniques et la municipalité pour tous les travaux effectués cette année.

Les travaux demandés par la directrice pour la rentrée 2015 (remise en peinture de la classe 5 et de son dortoir + bureau de direction) n'ont pas été retenus par la municipalité.

D'autres travaux seront effectués : mise en place d'une VMC office et plonge, création d'une gaine pour chauffer le réfectoire, travaux de peinture de la porte intermédiaire entre l'office et la plonge + peinture de la rambarde de la cour.

Le compte-rendu du Conseil d'école est consultable sur le site internet de l'école :

<http://www.ec-clause-bretigny.ac-versailles.fr>

Un exemplaire papier est disponible pour les familles qui en feront la demande via le cahier de liaison.

La Directrice,
Anne BEAUCHET.